

N° COUR : 500-11-038035-099  
N° BUREAU : 088440-003

**DANS L'AFFAIRE DE LA LOI SUR LES  
ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS  
DES COMPAGNIES, L.R.C. (1985), c. C-36,  
EN SA VERSION MODIFIÉE**

**LES INDUSTRIES SHOW CANADA INC.**,  
personne morale dûment constituée ayant son  
siège social au 5555, rue Maurice-Cullen, dans  
la ville de Laval, dans la province de Québec,  
H7C 2T8;

**LES INDUSTRIES SHOW CANADA (US) INC.**,  
personne morale dûment constituée ayant son  
siège social au 5555, rue Maurice-Cullen, dans  
la ville de Laval, dans la province de Québec,  
H7C 2T8;

**3665658 CANADA INC.**, personne morale  
dûment constituée ayant son siège social au  
5555, rue Maurice-Cullen, dans la ville de  
Laval, dans la province de Québec, H7C 2T8;

Ci-après collectivement appelées  
« la Compagnie »

- ET -

**RAYMOND CHABOT INC.**, personne morale  
dûment constituée ayant une place d'affaires au  
600 de la Gauchetière Ouest, bureau 2000,  
dans la ville de Montréal, dans la province de  
Québec, H3B 4L8

Contrôleur

---

**PREMIER RAPPORT DU CONTRÔLEUR SUR L'ÉTAT  
DES AFFAIRES ET DES FINANCES DE LA DÉBITRICE**

---

À L'HONORABLE ROBERT MONGEON, JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE :

**1. INTRODUCTION**

- Le 14 décembre 2009, la Compagnie a déposé une requête pour l'obtention d'une Ordonnance initiale, selon les dispositions prévues aux articles 4, 5 et 11 de la *Loi sur les Arrangements avec les Créanciers des Compagnies (LACC)*. En date du 16 décembre 2009, le juge Robert Mongeon, J.C.S. a émis une Ordonnance initiale nommant Raymond Chabot inc. (Nicolas Boily, CA, CIRP) à titre de Contrôleur aux affaires et finances de la Compagnie.

## **2. HISTORIQUE ET NATURE DES ACTIVITÉS**

### **2.1 Les Industries Show Canada inc. (“Show Canada”)**

- »»» Show Canada a été constituée le 15 juin 1999 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* et son seul administrateur est monsieur Jean Labadie.
- »»» Les actionnaires de Show Canada sont :
  - ◆ 3655962 Canada inc. (59 %);
  - ◆ Beam LLC (23 %);
  - ◆ 3665658 Canada inc. (18 %).
- »»» Le siège social de Show Canada est situé au 5555, rue Maurice-Cullen, Laval (Québec), H7C 2T8.
- »»» Show Canada est une entreprise qui se spécialise dans la conception, le design, la fabrication et l’installation d’éléments architecturaux à la fois mécanisés, automatisés et artistiques. Show Canada a également une expertise recherchée en ce qui a trait à la conception de scènes mécanisées, de plafonds architecturaux et d’autres éléments de décors complexes.
- »»» Ses principaux clients sont des organisateurs d’évènements internationaux à grand déploiement incluant notamment les Jeux Olympiques de Vancouver 2010, les Jeux Asiatiques de 2007, le Cirque du Soleil à Las Vegas et elle a œuvré auprès d’entreprises telles que Wynn, MGM, Mirage, Disney, Universal Studios et Hard Rock Café.
- »»» En date des présentes, Show Canada compte environ quarante-cinq (45) employés qui travaillent principalement sur les lieux de deux (2) usines situées à Laval.

### **2.2 Les Industries Show Canada (US) inc. (“Show US”)**

- »»» Show US a été constituée le 14 décembre 2007 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* et son seul administrateur est monsieur Jean Labadie.
- »»» L’unique actionnaire de Show US est Show Canada.
- »»» Show US offre les produits et services de Show Canada sur le marché américain. Show US n’a aucun employé et elle agit en quelque sorte à titre de distributeur des produits de Show Canada.

### **2.3 3665658 Canada inc. («3665658»)**

- ▶▶▶▶▶ 3665658 est un actionnaire minoritaire de Show Canada, détenant dix-huit pour cent (18 %) des actions de cette dernière. Elle a été constituée le 3 novembre 1999 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* et son seul administrateur est monsieur Jean Labadie.
- ▶▶▶▶▶ 3665658 est essentiellement une compagnie de gestion qui emploie une portion de la main-d'œuvre utilisée dans le cadre des activités commerciales de Show Canada et de Show US. En date des présentes, environ vingt-cinq (25) employés de bureau sont à l'emploi de 3665658.

### **2.4 Difficultés financières**

- ▶▶▶▶▶ Les difficultés financières qu'éprouve la Compagnie résultent essentiellement des éléments suivants :
  - ◆ D'importantes difficultés d'exécution relatives à un contrat intervenu au États-Unis avec Perini Building Company. La situation se résume ainsi :
    - en mars 2008, Show US a été retenue par le gestionnaire Perini Building Company afin de procéder à la conception et à la fabrication d'une scène devant être utilisée pour la production de spectacles du Cirque du Soleil dans le complexe du City Center, propriété de MGM à Las Vegas aux États Unis;
    - ce contrat prévoyait initialement que la facturation des travaux effectués totaliserait 7,2 millions US\$ pour des coûts d'exécution de 5 millions US\$. Ce contrat devait par conséquent apporter une contribution marginale de 2,2 millions US\$;
    - or, la facturation des travaux effectués a totalisé 11,5 millions US\$, alors que les coûts d'exécution totaux furent de 10,7 millions US\$, générant ainsi une faible contribution marginale de 800 000 US\$;
    - au surplus, à ce jour, une somme de 2,8 millions US\$ demeure impayée sur ce contrat et fait l'objet d'un litige commercial important.
  - ◆ La situation économique mondiale des derniers mois a entraîné un ralentissement quant au nombre de projets disponibles pour l'industrie et le report de certaines décisions d'investissement. Ceci a eu comme conséquence à court terme de ne plus assurer une masse de travail adéquate pour les employés de la Compagnie.
  - ◆ Les difficultés éprouvées par la Compagnie à exercer un suivi adéquat sur le coût des projets en cours ont occasionné des dépassements de coûts imprévus sur d'autres projets.

- À l'automne 2009, la Compagnie a entrepris un plan d'action visant notamment une réduction des coûts de production et la réduction de ses stocks, mais ce plan d'action n'a pas permis, à très court terme, de rétablir la situation financière de la Compagnie.
- Compte tenu de ce qui précède, la Compagnie a ainsi encouru au cours des vingt (20) derniers mois d'exploitation une perte cumulative s'élevant à près de 2,5 millions \$ au 30 novembre 2009.
- En raison de ses difficultés financières, la Compagnie subissait une pression considérable de la part de ses principaux fournisseurs qui menaçaient d'interrompre leur approvisionnement et ainsi compromettaient, à brève échéance, la poursuite de ses activités.
- Tous ces éléments ont contribué à la détérioration de la situation financière de la Compagnie et à ce que la Compagnie soit dans l'obligation de déposer une requête pour l'obtention d'une ordonnance initiale en vertu de la LACC.

### **3. SITUATION FINANCIÈRE**

- Nous avons procédé à une analyse sommaire des états financiers combinés non vérifiés de la Compagnie pour les exercices terminés le 31 mars 2008 et 2009 et la période de huit (8) mois terminée le 30 novembre 2009.
- Cette analyse a consisté essentiellement à la prise de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par la direction. Ce travail ne constitue pas une vérification et conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur les états financiers.
- Les états financiers combinés incluent 3665658, Show Canada et Show US.

### 3.1 RÉSULTATS COMBINÉS (en milliers de dollars)

	30 novembre 2009 (8 mois) (non vérifiés)	31 mars 2009 (12 mois) (non vérifiés)	31 mars 2008 (12 mois) (non vérifiés)
	\$	\$	\$
Ventes	15 629	18 495	17 412
Coût des ventes	13 432	17 480	13 409
Bénéfice brut	2 197 14,1 %	1 015 5,5 %	4 003 23,0 %
Frais d'exploitation			
Ventes	126	205	353
Administration	1 237	3 308	2 240
Financiers	334	481	484
	<u>1 697</u>	<u>3 994</u>	<u>3 077</u>
Bénéfice (Perte) d'exploitation	500	(2 979)	926
Revenu d'intérêts et gain (perte) sur taux de change	(286)	607	(320)
Bénéfice net (Perte nette) avant impôts sur les bénéfices	214	(2 372)	606
Impôts sur les bénéfices (recouverts)	---	---	(42)
Bénéfice net (Perte nette)	<u>214</u>	<u>(2 372)</u>	<u>648</u>

L'analyse des résultats permet de dégager les constatations suivantes :

- Le chiffre d'affaires est relativement stable depuis l'exercice financier terminé le 31 mars 2008 et il a été fortement tributaire du nombre et de l'importance des contrats.
- La baisse du bénéfice brut depuis la fin de l'exercice financier terminé le 31 mars 2008 s'explique essentiellement par la faible contribution générée par l'exécution du contrat du City Center à Las Vegas – Perini Building Company et de certains autres projets.
- La hausse des frais d'administration pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009 s'explique principalement par la constatation d'une provision pour mauvaises créances au montant de 583 000 \$ relatives au projet réalisé pour Wynn à Macau et par l'augmentation de la masse salariale.
- Compte tenu de ce qui précède, la Compagnie a réalisé des pertes d'exploitation significatives de près de 3 millions \$ pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009 comparativement à un bénéfice d'exploitation de 926 000 \$ pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

Pour la période de huit (8) mois terminée le 30 novembre 2009 la Compagnie a enregistré un bénéfice d'exploitation de 500 000 \$, lequel est toutefois tributaire de la perception du compte en litige auprès de Perini Building Company.

### 3.2 BILANS COMBINÉS (en milliers de dollars)

	30 novembre 2009 (non vérifié)	31 mars 2009 (non vérifié)	31 mars 2008 (non vérifié)
	\$	\$	\$
<b>Actif</b>			
<b>Actif à court terme</b>			
Encaisse	—	—	429
Comptes clients	5 344	4 386	1 815
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	705	675	644
Stocks	950	1 332	887
Travaux en cours	1 377	2 581	2 345
Avances à la société mère	—	—	142
Frais payés d'avance	33	82	109
	<u>8 409</u>	<u>9 056</u>	<u>6 371</u>
Immobilisations	3 746	3 971	3 900
	<u>12 155</u>	<u>13 027</u>	<u>10 271</u>
<b>Passif</b>			
<b>Passif à court terme</b>			
Emprunt bancaire	1 067	3 449	1 516
Comptes fournisseurs et frais courus	5 426	4 161	2 283
Revenus reportés	1 787	2 035	68
Impôts futurs	5	5	299
Tranche à court terme de la dette à long terme	301	301	318
	<u>8 586</u>	<u>9 951</u>	<u>4 484</u>
Dette à long terme	2 938	2 659	2 913
Impôts futurs	2	2	71
	<u>11 526</u>	<u>12 612</u>	<u>7 468</u>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions	1	1	1
Bénéfices non répartis	628	414	2 802
	<u>629</u>	<u>415</u>	<u>2 803</u>
	<u>12 155</u>	<u>13 027</u>	<u>10 271</u>

L'analyse du bilan permet de dégager les constatations suivantes :

- Depuis le 31 mars 2008, l'augmentation des comptes clients s'explique principalement par :
  - ◆ la comptabilisation d'un compte à recevoir de 2,8 millions US\$ pour l'exécution du contrat avec Perini Building Company. Ce compte à recevoir fait présentement l'objet d'un litige et est toujours impayé à ce jour;
  - ◆ l'avancement des différents contrats en cours.
- Les pertes d'exploitation encourues depuis le 31 mars 2008 ont occasionné une détérioration significative du fonds de roulement de la Compagnie, alors que celui-ci est déficitaire au 31 mars et 30 novembre 2009.

➔ Les dettes à long terme principalement contractées par Show Canada au 30 novembre 2009 se détaillent comme suit :

	Les Industries Show Canada inc.
<b>Dettes garanties</b>	
• Banque de Développement du Canada <i>Garantie par une hypothèque immobilière de 1<sup>er</sup> rang sur l'immeuble situé au 5555, rue Maurice-Cullen, Laval (Québec);</i> <i>Garantie par des hypothèques mobilières sur des équipements spécifiques.</i>	2 609
• Banque Nationale du Canada <i>Garantie par des hypothèques mobilières de 1er rang sur l'universalité des créances, stocks et biens meubles.</i>	538
• Développement Économique Canada <i>Garantie par une hypothèque mobilière sur des équipements spécifiques</i>	51
• Crédit Chrysler Canada, CitiCorp, National Leasing et MCAP Leasing <i>Garantie par des crédits-baux sur des équipements spécifiques</i>	41
	3 239

◆ 3665658 et Show US ont en partie cautionné les dettes garanties.

#### 4. SUIVI DES ACTIVITÉS

➔ Depuis l'Ordonnance initiale, les activités de la Compagnie se poursuivent normalement :

- ◆ aucune interruption des contrats en cours;
- ◆ l'approvisionnement auprès des fournisseurs est demeuré stable; et
- ◆ les dépenses d'exploitation sont faites dans le cours normal des affaires.

➔ Par ailleurs, malgré des efforts de démarchage soutenus, la Compagnie n'a pas signé de nouveaux contrats depuis l'émission de l'Ordonnance initiale. Les contrats présentement en cours devraient prendre fin vers le mois de mars 2010.

➔ Conséquemment, la Compagnie a procédé à plus de quarante (40) mises à pied temporaires le ou vers le 18 décembre dernier. La Compagnie emploie actuellement près de soixante-dix (70) employés. Ce nombre est demeuré stable depuis le 18 décembre dernier.

➔ La Compagnie a pu bénéficier de l'apport d'une somme de 500 000 \$ sous forme de débentures convertibles garanties par une sûreté de deuxième rang sur l'immeuble situé au 5555, rue Maurice-Cullen à Laval. Tel que prévu, cette somme provient d'une partie liée à monsieur Jean Labadie.

- ➡ La Compagnie a entrepris des procédures légales visant le recouvrement de la créance de Perini Building Company au montant de 2,8 millions US\$. Malgré le fait que ce montant fasse l'objet d'un litige, la Compagnie a également entrepris de réclamer cette somme auprès de Exportation et Développement Canada (EDC).
- ➡ Nous vous présentons ci-dessous une comparaison entre les projections combinées sur l'évolution des avances bancaires jointes à la requête initiale et les recettes et débours réels pour la période du 28 novembre 2009 au 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

	(En milliers de dollars – non vérifié)		
	Réel	Projections	Écart
	\$	\$	\$
<b>Recettes</b>			
Comptes clients	1 540	1 535	5
Avance d'un actionnaire	500	500	—
Remboursements de taxes de vente	64	—	64
	<u>2 104</u>	<u>2 035</u>	<u>69</u>
<b>Déboursés</b>			
Salaires et avantages sociaux	586	655	69
Fournisseurs	1 124	1 745	621
Dépôts fournisseurs	—	100	100
Loyer	43	29	(14)
Contrats de location	6	42	36
Remboursements des dettes à long terme	3	12	9
Frais financiers	26	34	8
Honoraires de restructuration	91	260	169
	<u>1 879</u>	<u>2 877</u>	<u>998</u>
<b>Augmentation (diminution) des avances bancaires</b>	(225)	842	1 067
<b>Avances bancaires au début</b>	<u>940</u>	<u>940</u>	<u>—</u>
<b>Avances bancaires à la fin</b>	<u><u>715</u></u>	<u><u>1 782</u></u>	<u><u>1 067</u></u>

- ➡ Au total, les encaissements réels ont été comparables aux encaissements projetés. Par contre, l'analyse des encaissements spécifiques nous permet de constater qu'il y a eu un retard important de l'encaissement des comptes clients reliés aux contrats avec le Cirque du Soleil et Tishman Construction Corporation. Ces retards ont toutefois été compensés par des encaissements relatifs aux contrats en cours pour les Jeux Olympiques de Vancouver plus rapides que prévus :

- ◆ la Compagnie, assistée de ses procureurs et du Contrôleur, est présentement en négociation afin de conclure une entente avec le Cirque du Soleil quant aux termes de paiement relatifs au projet du « Kodak Theatre »;
- ◆ selon la direction, le compte client avec Tishman Construction devrait être encaissé sous peu.

- ➡ L'écart favorable de 621 000 \$ au niveau des déboursés aux fournisseurs s'explique principalement par un écart temporaire quant aux paiements effectués auprès de certains sous-traitants. Cet écart devrait se résorber dans le courant du mois de janvier.

- L'écart favorable de 100 000 \$ au niveau des dépôts fournisseurs s'explique par le fait qu'à ce jour aucun dépôt n'a été demandé par des fournisseurs.
- L'écart favorable de 169 000 \$ au niveau des honoraires de restructuration s'explique par des honoraires de restructuration moins élevés que prévus et par un écart temporaire quant au paiement de ceux-ci.
- Compte tenu des éléments susmentionnés, le niveau des avances de la Banque Nationale est de plus d'un million de dollars de moins que prévu. Conséquemment, depuis l'ordonnance initiale, la position de la Banque Nationale s'est améliorée, ce qui a été favorable au maintien de l'exploitation.

## **5. PROJECTIONS SUR L'ÉVOLUTION DE L'ENCAISSE**

- Nous joignons, à l'annexe A, les projections sur l'évolution de l'encaisse pour la période du 2 janvier au 26 mars 2010.
- Ces projections ont été établies par la direction de la Compagnie.
- Nous avons effectué un examen de ces projections en menant des enquêtes, des analyses et des discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par la direction et les employés de la Compagnie. Nous avons également étudié les renseignements fournis par la direction à l'appui des hypothèses ainsi que la préparation et la présentation des projections. Ces projections sont établies dans un contexte de continuité de l'exploitation sans changement significatif.
- Pour la période du 2 janvier au 26 mars 2010, il est prévu que les avances bancaires varieront entre 0,7 million \$ et près de 2 millions \$. Malgré l'augmentation des avances bancaires, celles-ci respecteraient les critères d'emprunt actuellement en vigueur.

## **6. SOLLICITATION D'OFFRES DE FINANCEMENT OU D'INVESTISSEMENT**

- Depuis l'émission de l'Ordonnance initiale, la Compagnie a poursuivi les démarches entreprises pour la recherche de financement auprès d'institutions financières et de prêteurs privés.
- Pour appuyer sa démarche, la Compagnie a retenu les services de Raymond Chabot Grant Thornton afin d'organiser et d'administrer le processus de recherche de financement et/ou d'investisseurs stratégiques pour soutenir les activités de la Compagnie. Tel que le prévoit le mandat, le Contrôleur assistera la Compagnie, notamment dans:
  - ◆ l'identification d'investisseurs stratégiques potentiels;
  - ◆ la préparation d'un document sommaire de présentation de la Compagnie et divers documents de sollicitation;
  - ◆ la recherche de financement auprès d'institutions financières;

- ◆ la préparation de scénarios de financement et d'investissement; et
- ◆ la négociation avec les institutions financières et partenaires potentiels.

» À ce stade, aucun développement significatif n'est à signaler.

## **7. SITUATION AVEC LES PRINCIPAUX CRÉANCIERS GARANTIS**

- » Depuis l'émission de l'Ordonnance initiale, la Compagnie et le Contrôleur ont été en constante communication avec l'ensemble des créanciers garantis.
- » Le ou vers le 11 janvier dernier la Banque Nationale du Canada et la Compagnie ont renouvelé la convention d'atermoïement en vigueur, et ce, jusqu'au 17 mars 2010.
- » La Compagnie a obtenu un moratoire quant au remboursement en capital des prêts octroyés par la Banque de Développement du Canada.

## **8. PLAN D'ARRANGEMENT**

- » La formulation du plan d'arrangement est fortement tributaire de la conclusion du processus de refinancement en cours et du règlement à intervenir entre Perini Building Construction et la Compagnie. Conséquemment, la Compagnie et le Contrôleur ne sont pas en mesure de présenter à ce jour un plan d'arrangement aux créanciers.

## **9. CONCLUSION ET RECOMMANDATION**

- » Considérant que :
  - ◆ depuis l'Ordonnance initiale, les activités de la Compagnie se poursuivent normalement et génèrent des recettes et déboursés conformes ou plus avantageux aux projections et que les mesures nécessaires ont été prises pour assurer leur continuité;
  - ◆ les projections financières pour la période du 2 janvier au 26 mars 2010 démontrent que la situation des avances bancaires restera stable et conforme à l'entente intervenue avec la Banque Nationale du Canada;
  - ◆ les dirigeants et le Contrôleur sont présentement dans un processus de recherche de financement et de sollicitation d'investisseurs stratégiques potentiels;
  - ◆ la Compagnie a entrepris des procédures légales visant le recouvrement des sommes dues par Perini Building Company;
  - ◆ la clôture du processus de sollicitation en cours et d'un éventuel règlement entre la Compagnie et Perini Building Company seront à l'avantage de l'ensemble des créanciers; et

- ◆ la Compagnie a agi et continue d'agir de bonne foi et avec toute la diligence voulue.
- ➔ Par conséquent, le Contrôleur est d'avis que le délai demandé est raisonnable et à l'avantage de l'ensemble des créanciers et recommande qu'il soit accordé jusqu'au 17 mars 2010.

Le 11 janvier 2010

RAYMOND CHABOT INC.  
Contrôleur des affaires et finances de  
Les Industries Show Canada inc., Les Industries  
Show Canada (US) inc. et 3665658 Canada inc.

  
Par : Nicolas Boily, CA, CIRP

## **ANNEXE A**

**Les Industries Show Canada inc.  
Les Industries Show Canada (US) inc.  
3665658 Canada inc.**

Projections sur l'évolution des avances bancaires  
pour la période du 2 janvier au 26 mars 2010

Les Industries Show Canada inc.  
Les Industries Show Canada (US) inc.  
3665658 Canada inc.  
Notes Complémentaires  
au 11 janvier 2010  
(non vérifié)

## 1. Objet des projections sur l'évolution de l'encaisse

Les projections sur l'évolution de l'encaisse ont été préparées par les dirigeants de la Compagnie à partir des informations disponibles au 11 janvier 2010, pour la période du 2 janvier au 26 mars 2010.

Le but de ces projections est de présenter au tribunal une information financière prospective dans le cadre d'une requête en prorogation de l'Ordonnance initiale en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC)*. Il est à signaler que ces informations risquent de ne pas convenir à d'autres fins.

Les projections sur l'évolution de l'encaisse ont été préparées en fonction d'hypothèses qui reflètent les lignes de conduite que les dirigeants de la Compagnie ont prévu adopter, compte tenu de l'ensemble des conditions économiques qui, de l'avis des dirigeants, sont les plus probables, mais surtout en fonction d'hypothèses conjecturales qui cadrent avec l'objet des projections.

Étant donné que ces projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés et les écarts pourront être importants.

## 2. Hypothèses

L'état de l'évolution de l'encaisse repose surtout sur des hypothèses conjecturales qui sont énoncées ci-après.

### Encaissements

#### Comptes clients

- L'encaissement prévu des comptes clients repose sur une analyse spécifique des contrats en cours et des sommes à recevoir au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

#### Crédit d'impôts

- L'encaissement prévu du crédit d'impôts provincial pour la recherche et le développement relatif à l'exercice financier terminé le 31 mars 2009, repose sur des communications entre des représentants du ministère du revenu du Québec et la direction de la Compagnie.

## Décaissements

### Salaires, déductions à la source et vacances

- Les salaires, déductions à la source et vacances ont été calculés à partir d'une analyse spécifique selon le besoin d'employés, considérant les contrats actuellement en vigueur. Ceux-ci sont payables aux deux semaines pour l'ensemble des employés.

### Fournisseurs

- Les paiements aux fournisseurs sont évalués à partir des contrats en cours et des besoins en matières premières, fournitures et sous-traitance. Ces frais sont payables sur réception ou au moment où le service est rendu.

### Loyer

- Les frais de loyer sont établis en fonction des baux en vigueur. Ceux-ci sont payables mensuellement.

### Contrats de location

- Les déboursés relatifs aux contrats de location sont établis en fonction des baux et ententes en vigueur. Ceux-ci sont payables mensuellement.

### Dettes à long terme

- Les déboursés relatifs aux dettes à long terme sont établis en fonction des ententes et moratoires en vigueur. Ceux-ci sont payables mensuellement.

### Frais financiers

- Les déboursés relatifs aux frais financiers sont établis en fonction des ententes en vigueur et la variation prévue des avances bancaires. Ceux-ci sont payables mensuellement.

### Frais de restructuration

- Les débours relatifs aux honoraires de restructuration sont établis en fonction de l'expérience et sont payables sur réception des factures.

Show Canada (combiné)  
Variations prévisionnelles hebdomadaires des avances bancaires  
pour la période se terminant le 26 mars 2010

	Janvier					Février					Mars					Total
	08-janv	15-janv	22-janv	29-janv	Total	05-févr	12-févr	19-févr	26-févr	Total	05-mars	12-mars	19-mars	26-mars	Total	
	Recettes															
Comptes clients	-	650	215	208	1 073	1 440	-	152	888	2 481	432	231	224	445	1 332	
Crédit d'impôts	-	-	-	279	279	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Déboursés																
Salaires et bénéfices marginaux	107	107	78	78	370	67	67	67	67	269	67	67	67	67	268	
Fournisseurs	498	498	398	398	1 790	368	368	268	268	1 272	253	253	253	253	1 012	
Loyer (5535 Cullen + Cosmo)	-	-	12	12	24	-	-	-	-	29	-	-	-	-	29	
Contrats de location	1	-	-	-	1	6	1	29	36	36	6	1	-	29	36	
Dettes à long terme	-	-	6	6	12	-	-	-	12	12	-	-	-	-	12	
Frais financier	-	-	-	34	34	-	-	-	34	34	-	-	-	-	34	
Frais de restructuration	40	40	40	40	160	40	40	40	40	160	40	40	40	40	160	
	646	645	533	567	2 391	481	476	375	479	1 812	366	361	360	464	1 551	
Variations	(646)	5	(318)	(80)	(1 039)	959	(476)	(223)	409	668	66	(130)	(136)	(19)	(219)	
Avances bancaires au début	715	1 361	1 355	1 674	715	1 754	795	1 272	1 495	1 754	1 086	1 020	1 150	1 286	1 086	
Avances bancaires à la fin	1 361	1 355	1 674	1 754	1 754	795	1 272	1 495	1 086	1 086	1 020	1 150	1 286	1 305	1 305	